

Nom de l'école publique Ecole Les Crevettes bleues
Commune La Trinité-sur-mer
Courriel : ec.0560506w@ac-rennes.fr



Circonscription du premier degré d'Auray
Secteur du collège public de : Carnac

Année scolaire 2020 -2021

Compte rendu du conseil d'école extraordinaire

En date du 18 février 2021

Les membres du conseil présents lors de la réunion :

La directrice ou le directeur de l'école, présidente ou président : Madame Dréan

Madame ou M. le Maire ou son représentant : Madame Bodin

Les maîtres de l'école et les maîtres remplaçants exerçant dans l'école au moment des réunions du conseil :

Mme Plumer, Madame Morin, Madame Dréan

Les représentants des parents d'élèves

- Titulaires Mr d'Amario, Mme Bonnefoy, Madame Georgin, présents
- Suppléantes excusées

Monsieur l'inspecteur de l'Éducation nationale de la circonscription d'Auray ; Mr Léandri, excusé

Secrétariat de séance assuré par Mélodie MORIN

Ordre du jour

Proposition de dérogation à l'organisation du temps scolaire

Lecture de la lettre du directeur académique du Morbihan, Monsieur Blanes.

Relevé de conclusions

Le courrier de Monsieur le Directeur académique du Morbihan indique que l'organisation de la semaine scolaire, lorsqu'elle relève d'une demande de dérogation, ne peut être maintenue au-delà de trois ans sans être à nouveau soumise à une nouvelle demande.

Il est donc nécessaire de procéder à un vote au sein du conseil d'école ce soir réuni.

La proposition de maintien de la semaine de quatre jours est acceptée à l'unanimité par les différents membres du conseil d'école présents.

Concernant les horaires, la reconduction de ceux actuellement appliqués à l'école fait également l'unanimité.

Les horaires retenus sont donc les suivants :

Lundi : 8h45-11h45 et 13h30-16h30

Mardi : 8h45-11h45 et 13h30-16h30

Jeudi : 8h45-11h45 et 13h30-16h30

Vendredi : 8h45-11h45 et 13h30-16h30

La secrétaire de séance : Madame Mélodie Morin

La directrice de l'école : Madame Karine Dréan

Madame l'Adjointe aux affaires scolaires : Madame Guillemette Bodin

Les maîtres de l'école : Madame Cécile Plumer,

Les représentants des parents d'élèves

Titulaires Mr d'Amario, Mme Bonnefoy, Madame Georgin

Madame Bodin apporte quelques éléments concernant la cantine. Une charte est en ce moment à l'élaboration.

Des formations vont être proposées aux agents.

Des difficultés, déjà présentes à la cantine, sont accentuées par le protocole sanitaire actuellement mis en place.

L'équipe enseignante suggère qu'une réflexion soit menée par rapport aux règles de discipline à la cantine et aux sanctions qui pourraient être envisagées en cas de débordements du point de vue du comportement.

(Par exemple : système de croix, au bout de trois croix : avertissement écrit signé du Maire et envoyé aux parents, en cas de répétition, exclusion temporaire voire définitive de la cantine)